

QUELQUES ASPECTS DE L'ECONOMIE DATTIERE EN TUNISIE

Abdelfettah KASSAH *

*Communication présentée au Séminaire sur «Les systèmes agricoles oasiens»
Tozeur (Tunisie), 19 - 21 novembre 1988.*

RESUME

La transformation de l'économie dattière a commencé à l'époque coloniale avec la naissance d'un secteur dattier capitaliste tourné vers l'exportation. Après l'indépendance, les choix ont également privilégié la variété Deglat Nour (D.N.) et le marché extérieur. C'est à partir des années 70 que le secteur s'est considérablement développé : accroissement de la production, de la capacité de conditionnement et de l'exportation entraînant des mutations profondes de l'économie oasienne. Malgré ses performances l'avenir du secteur n'est pas pour autant assuré.

MOTS-CLES

Oasis - Economie dattière - Datté - Production - Transformation - Commercialisation - Exportation - Histoire - Capitalisme - Politique de développement - Tunisie.

INTRODUCTION

Le secteur dattier est aujourd'hui l'un des plus performants secteurs de l'agriculture tunisienne. Il a en effet doublé sa production en une trentaine d'années et quintuplé les quantités de dattes exportées ce qui le situe au 3^e rang des exportations agricoles et alimentaires (après les produits de la pêche et l'huile d'olive et avant les agrumes et le vin). En 1987, pour la première fois, la valeur des dattes exportées plaçait la Tunisie au premier rang des pays exportateurs de dattes dans le monde.

Cette expansion du secteur dattier contraste avec l'aggravation du déficit alimentaire et la dépendance croissante de la Tunisie pour son approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité. En effet, entre 1987 et 1988, les importations alimentaires ont encore augmenté (10,3 % à 12,5 % de la valeur totale des importations). A elles seules, les importations de céréales ont doublé en quantité et ont plus que doublé en valeur. (Ministère de l'Industrie... 1989).

Ainsi s'installe et perdure une situation qui a été maintes fois décrite, analysée et critiquée par de nombreux chercheurs. Il ne s'agit pas d'insister encore sur les contradictions et les retombées négatives de cette agriculture à deux vitesses, mais plutôt de comprendre la logique et d'analyser les mécanismes qui ont contribué à l'expansion rapide du secteur dattier au moment où d'autres secteurs stagnaient ou régressaient.

La datte n'est qu'un des produits de l'oasis, mais elle a désormais une place hégémonique et les autres produits et sous-produits se trouvent dévalorisés. De même les nouvelles orientations de l'économie dattière donnent une valeur exceptionnelle à une seule variété : La Deglat Nour (D.N.). De ce fait les autres variétés se trouvent déclassées ; les oasis et les exploitations qui ne peuvent produire cette variété sont condamnées à se reconverter ou à décliner.

* Département de Géographie, Faculté des Lettres Manouba 2010 (Tunisie).

D'un autre côté le développement récent du secteur dattier a renforcé les liens et les rapports entre les différentes composantes de la filière. Les flux ascendants (produits) et descendants (investissements) se sont intensifiés, imprégnant au secteur une nouvelle dynamique insoupçonnée au début des années 70. Cette situation impose une nouvelle approche méthodologique du secteur dattier qui ne se contentera plus d'analyser les espaces productifs (oasis - palmeraies) ni le produit et sa commercialisation, mais l'ensemble de la filière tout en insistant sur les interdépendances entre ses différentes composantes.

L'aménagement des espaces oasiens ne peut plus se concevoir aujourd'hui sans la prise en compte des blocages et goulots d'étranglements éventuels qui peuvent perturber l'écoulement de la production dattière. De même, le souci d'accroître les exportations et les rentrées en devises ne doit pas faire oublier l'impératif d'un développement harmonieux et maîtrisé au niveau régional et national. Les enjeux liés au secteur dattier ne sont pas uniquement d'ordre économique, ils sont également d'ordre social et spatial voire même stratégique.

I — LES MUTATIONS ACCELERÉES DES PALMERAIES TUNISIENNES

les palmeraies ont la même histoire que les oasis

Les palmeraies tunisiennes n'ont jamais eu la même extension spatiale à travers les âges. D'autre part le palmier, arbre roi des oasis, contribue à créer un micro-climat sans lequel de nombreuses spéculations seraient impossibles. L'histoire des palmeraies se trouve ainsi étroitement mêlée à celle des oasis et des sociétés oasiennes. Les variations dans le temps de la productivité des palmiers, de leurs effectifs, de leur distribution géographique dépendent de plusieurs facteurs : quantités d'eau d'irrigation disponibles, conditions de sécurité ou d'insécurité, formes d'organisations sociales et politiques, systèmes de production agraires ; etc. (TROUSSET, 1987 ; HENIA, 1980).

Il n'est pas nécessaire de remonter très loin dans le temps pour dégager les origines des caractères actuels des palmeraies tunisiennes. L'époque coloniale a vu la naissance du dualisme agraire : un secteur de production capitaliste tourné vers l'exportation s'est greffé sur le secteur de production traditionnel et l'a largement influencé.

1. La naissance d'une enclave dattière capitaliste

Par sa position géographique excentrique, ses conditions naturelles répulsives, ses pratiques culturelles particulières, le sud tunisien était loin d'attirer les colons européens. Ce sont surtout les succès remportés par les colons français dans la phœniciculture en Algérie qui expliquent l'intérêt porté par la colonisation à ce type de spéculation et justifiaient la création de domaines coloniaux au Jérid et Nefzaoua. (fig. 1).

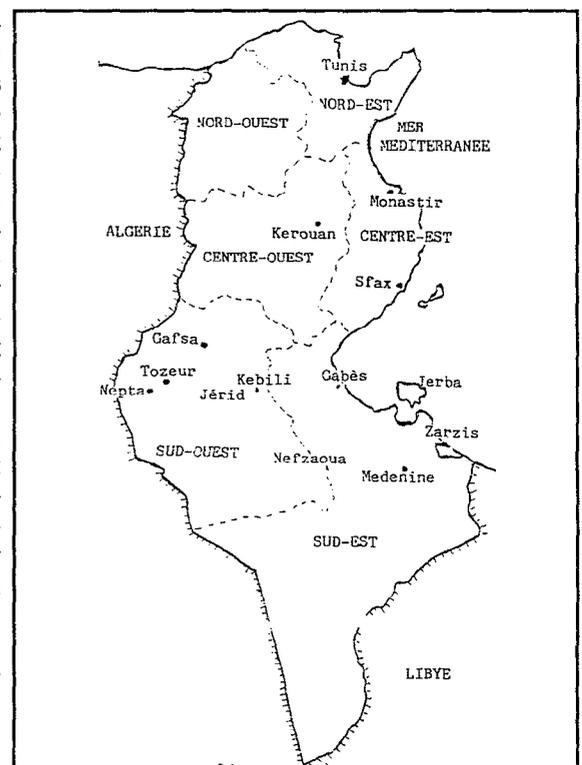
une filière algérienne bien structurée

Dès 1880, les palmeraies coloniales en Algérie atteignaient une superficie de 1000 ha. A partir de 1890, l'Algérie exportait vers la métropole des quantités croissantes de dattes qui remplaçaient progressivement les importations de dattes en provenance de l'Irak (PERENNES, 1979). A Marseille se développa une industrie de conditionnement et de transformation de la datte permettant à la France de devenir premier exportateur de dattes en Europe. Le conditionnement, réalisé à Marseille, consistait au traitement des dattes et leur emballage. Cette opération simple doublait ou triplait la valeur du produit et assurait des profits appréciables aux conditionneurs et commerçants marseillais qui se constituèrent en un groupe d'intérêt puissant et influent. L'investissement dans le secteur dattier en Algérie et en Tunisie se trouva ainsi pleinement justifié.

conditions nécessaires :

Toutefois la création de palmeraies modernes dans le sud tunisien exigeait la mainmise sur les ressources en eau et l'amélioration des transports.

Fig. 1



des ressources en eau

L'eau des sources était entièrement utilisée par les oasiens et des droits coutumiers établissaient des règles strictes de répartition et de jouissance de cette eau par les agriculteurs. La mainmise de l'Etat sur les ressources hydrauliques de la Régence par le décret beylical du 24 Septembre 1885 n'allait pas avoir d'effet immédiat. Par la suite, la mise en œuvre de techniques de forage de puits profonds allait s'avérer d'un très grand intérêt pour fournir de nouvelles quantités d'eau d'irrigation à l'usage des plantations coloniales mais aussi pour fixer et contrôler les populations nomades et semi-nomades. Ainsi, au Jérid, 15 puits furent forés entre 1895 et 1950 et au Nefzaoua 32 puits furent réalisés entre 1908 et 1946.

et un transport.

Quant au problème de transport, la voie ferrée Sfax- Gafsa construite en 1890 était destinée à acheminer les phosphates. Son prolongement à Tozeur s'acheva en 1913. (DOUGGUI, 1983).

Nouvelles palmeraies

La création de palmeraies modernes dans le sud tunisien s'est faite progressivement :

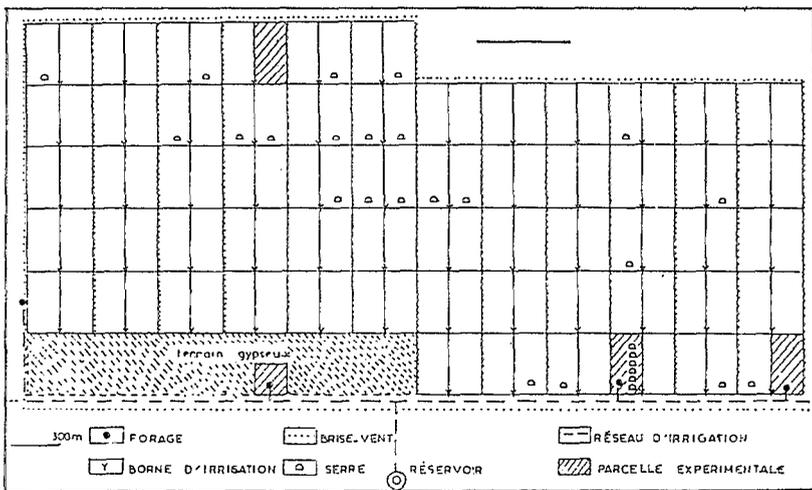
gérées par des sociétés coloniales

• Dans une première étape et jusqu'à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, quelques colons ont créé de nouvelles palmeraies de taille modeste à Dégache et Tozeur.
• Entre les deux guerres se sont créées des sociétés coloniales de mise en valeur agricole dès qu'il est apparu que la plantation de palmeraies ne peut être l'oeuvre de colons isolés, en même temps que s'est affirmé le caractère capitaliste du secteur. Il s'agissait de partager les risques et d'accroître les profits par le biais d'une économie d'échelle.

ou par des nomades sédentaires

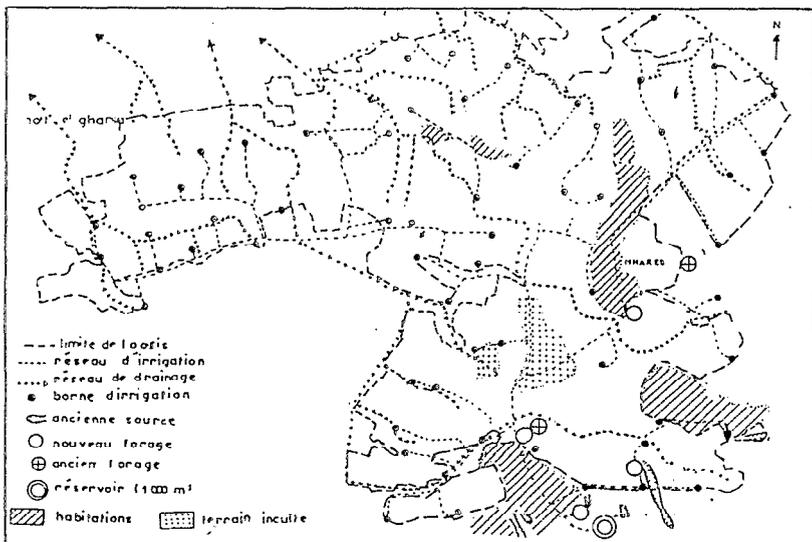
Ainsi au Jérid fut créée la société «l'oasis» qui commença à partir de 1921 à planter une nouvelle palmeraie couvrant 120 ha au Nord d'El Hamma. Au Nefzaoua, la société commerciale et agricole du Sud Tunisien (SCAST) planta, à partir de 1926, un domaine couvrant 52 ha à Oued El Maleh au Sud de Kébili.

Fig. 2 — Une Oasis moderne : IBN Chabbat (Tranche 240 ha)



Pendant la même période, au Nefzaoua, la multiplication des forages a permis la création de nouvelles palmeraies au profit des nomades et semi-nomades sédentarisés. Là encore le choix s'est porté sur la Deglat Nour et les méthodes modernes de production.

Fig. 3 — Une oasis ancienne : El Hamma du Jérid (350 ha)



• Après la deuxième guerre mondiale, l'intervention massive de l'Etat, et les objectifs économiques, politiques et stratégiques des autorités coloniales ont permis de créer de nouvelles palmeraies. Il s'agissait surtout d'accroître les quantités de dattes exportables, de garantir les intérêts du groupe de capitalistes tirant ses profits du secteur dattier, d'intégrer l'économie oasienne à l'économie capitaliste de la métropole, d'instaurer les mécanismes d'une dépendance durable à l'égard de celle-ci et enfin de s'assurer le contrôle des hommes et de l'espace dans une région qui n'a cessé de créer des soucis aux autorités coloniales.

C'est à cette époque qu'ont été créés les oasis dites modernes au profit de colons européens ou de tunisiens (Kestilia, Helba, Nefleyet, Chekmou et Chemsa

au Jérid ; Negga, Bchilli, Rahmat, Jemna, Guettaya et Messaïd au Nefzaoua). Au total, ces plantations modernes couvrirent au Jérid, à la fin de l'époque coloniale, près de 500 ha qui s'ajoutèrent aux oasis déjà existantes d'une superficie de l'ordre de 3250 ha. Au Nefzaoua, les plantations modernes plus nombreuses et plus dispersées sont de l'ordre de 1500 ha s'ajoutant aux oasis anciennes d'une superficie équivalente.

principalement
des
Deglat Nour

Dans ces nouvelles palmeraies, le choix s'est porté sur une seule variété, la Deglat Nour, fort appréciée sur le marché européen. L'effectif des palmiers D.N. a quadruplé au cours de l'époque coloniale passant de 50.000 à 200.000 pieds. Ils ne représentaient que 3 % de l'effectif total des palmiers dans le sud tunisien au début de la période coloniale. Ils atteignaient 15 % à sa fin. Ce choix variétal orienta la localisation géographique des nouvelles plantations (Jérid et Nefzaoua), là où les conditions climatiques étaient favorables aux dépens des oasis littorales (Gabès - Mareth - Jerba et Zarzis).

selon
des méthodes
modernes

Dans le souci de maximiser les profits et de minimiser les coûts, de nouvelles méthodes de production furent appliquées dans les plantations modernes : densité arboricole plus faible que dans les anciennes oasis (100 à 150 pieds à l'hectare contre 400 à 500 pieds à l'ha), alignement de palmiers permettant l'accès facile à l'intérieur des parcelles, organisation rationnelle des réseaux d'irrigation et de drainage, protection contre l'ensablement et les vents de sirroco, intensification du travail du sol par son enrichissement en engrais et par le désherbage. Une station de recherche a même vu le jour à la fin de l'époque coloniale dans le but d'améliorer la productivité et la qualité des dattes.

pour
une
production
commercialisable

On ne peut parler ici d'une supériorité des méthodes de production appliquées dans les palmeraies modernes car celles-ci obéissaient à une autre logique et ne subissaient pas les contraintes des palmeraies anciennes. Les palmeraies modernes étaient destinées à fournir une production commercialisable voire exportable. Quant aux palmeraies anciennes, elles répondaient en même temps à l'impératif d'autosuffisance alimentaire et de surplus commercialisable. D'autre part, les oasis anciennes sont handicapées par des contraintes naturelles : localisation des sources, topographie du site, nature des sols, qui n'ont pu être choisies rationnellement ; ainsi que des contraintes historiques : émiettement de la propriété, grande inégalité dans la taille et la valeur des exploitations, diversité des systèmes de production, etc.

mais avec des
techniques
traditionnelles

Dans les palmeraies modernes, aussi bien que dans les palmeraies anciennes, tous les travaux agricoles restaient manuels : pollinisation, étalement des régimes, cueillette, aménagement des séguias et des planches d'irrigation. Les palmeraies modernes eurent besoin d'une main d'œuvre nombreuse et spécialisée, souvent salariée, au détriment des anciennes palmeraies.

nécessitant
une main d'œuvre
importante

De plus jusqu'en 1946 l'exportation des Deglats se faisaient en «caisses d'origine» d'une contenance de 30 kg remplies au pied de l'arbre. Le conditionnement était réalisé à Marseille et ne profitaient qu'aux seuls conditionneurs et exportateurs marseillais. En Tunisie, il n'existait que deux ateliers qui traitaient de petites quantités et de façon artisanale.

et un
conditionnement
industriel

A partir de 1946, l'office tunisien de la standardisation (OTUS) tenta de promouvoir une industrie de conditionnement. En trois ans, dans 11 unités de traitement et de conditionnement de la datte (6 à Tunis, 4 à Sfax et 1 à Tozeur), la main d'œuvre saisonnière employée atteignit 2000 personnes. Les exportations de dattes conditionnées augmentaient rapidement : de 350 t au cours de la campagne 1946-47, ils arrivèrent à 1768 t au cours de la campagne 1949-50 (AUBRUN, 1949 ; LEPIDI, 1950 ; SECONDI, 1954).

Ainsi, vers 1950, le secteur dattier moderne acheva sa gestation et marqua profondément les espaces productifs aussi bien que l'économie dattière dans son ensemble. La Tunisie indépendante hérita de ce dualisme agraire et de cette nouvelle économie dattière extravertie et organisée en véritable filière autonome.

Les dernières années de la colonisation vont en même temps révéler le caractère destructurant du nouveau secteur de production, les effets pervers et destabilisants de la nouvelle économie dattière et engendrer de ce fait une longue crise du secteur dattier et des oasis en général.

2. La crise des oasis tunisiennes 1950 - 1980

une variété appréciée

Aux origines de cette crise se trouve un choix consacré par le secteur dattier moderne : la monoculture de la Deglat Nour. Certes la D.N. était fort appréciée par les populations locales,

mais fragile ;

présentée avec fierté aux hôtes distingués, accaparée jalousement par les propriétaires qui en donnaient une part moindre à leur Khammès. Cependant elle n'avait pas cette valeur marchande que possédaient les dattes sèches (Aligue, Akhouat, Kenta, Horra...). En effet le transport se faisait principalement à dos de chameau, sur de longues distances et la D.N. ne pouvait supporter ces conditions de transport et de manutention. De plus, les dattes sèches sont facilement conservées par les populations des différentes régions, à l'opposé des dattes molles plus délicates.

la diversité traditionnelle des variétés

Les propriétaires des oasis traditionnelles possédaient dans leur jardin un très grand nombre de variétés de qualités très différentes : de la datte noble, hautement recherchée, à la datte de faible valeur marchande destinée à l'alimentation du bétail, de la variété précoce qui mûrit au début de l'été à la variété tardive qui mûrit à la fin de l'hiver. Ce qui était un privilège allait devenir un handicap avec l'irruption de l'économie moderne. Les propriétaires étaient contraints de s'adapter au marché, faute de quoi leurs exploitations perdaient toute valeur entraînant leur faillite et leur déclassement social.

difficile à reconverter ;

Cette reconversion n'est pas toujours aisée : psychologiquement l'agriculteur répugne à abattre des palmiers qui ont fait la fortune de générations entières, financièrement l'opération est coûteuse, économiquement l'avenir de la Degiat n'est pas assuré. (ATTIA, 1965 ; KASSAH, 1986).

une société destabilisée

Sur le plan social, la création de palmeraies modernes a accéléré le processus de destruction de la société traditionnelle. L'augmentation des offres d'emploi a permis aux Khammès de se libérer progressivement des obligations et servitudes qui les rattachaient à leur maître, et d'améliorer leur part perçue de la récolte. Les rapports de production se sont nettement améliorés en faveur de la force de travail. Les rapports sociaux, quasi-féodaux se sont effrités et la productivité et l'intensité de travail ont regressé : travaux de curage et d'entretien des réseaux d'irrigation et de drainage, travaux nécessaires à l'épanouissement du palmier réduit parfois au strict minimum (irrigation et pollinisation), relâchement du contrôle des propriétaires sur les Khammès. L'attrait des palmeraies modernes, les activités extra-agricoles dans la région et ailleurs, l'émigration permirent aux Khammès et à leurs fils de fuir le travail oasisien dur et peu rémunéré.

une main d'œuvre fuyante

et chère ;

Ainsi la main d'œuvre agricole devenue rare et relativement chère, par rapport aux revenus des exploitations traditionnelles, constitue également un blocage au développement des oasis traditionnelles au poids social plus important : dans ces oasis la taille moyenne des exploitations était inférieure à un demi hectare, alors qu'elle variait entre 1,5 et 2 ha dans les oasis modernes.

des ressources hydrauliques pillées par les palmeraies modernes ;

Une autre conséquence du développement du secteur dattier moderne est l'aggravation du problème de l'eau. Les techniques modernes de forage mettaient à la disposition des palmeraies modernes des quantités d'eau énormes dépassant parfois leur besoin. Les ressources hydrauliques exploitées, étant les mêmes que celles des sources des anciennes palmeraies, le débit de celles-ci ne tarda pas à baisser dans des proportions inquiétantes. Le curage des sources, devenu déjà problématique par le manque de main d'œuvre, ne suffisait plus à augmenter leur débit. Des forages furent créés pour combler le déficit des anciennes oasis. En l'absence de réseaux d'irrigation étanches et adéquats, de plans d'exploitation des ressources en eau dans toute la région, de stratégie de mise en valeur agricole, le déficit ne fut jamais comblé.

une production fragile déséquilibrée par l'économie capitaliste ;

Ainsi la naissance et le développement du secteur dattier moderne engendra et accentua la crise des palmeraies anciennes. La concurrence pour l'eau et la main d'œuvre était fatale.

La destruction de la société et la désorganisation de l'économie oasisienne traditionnelle étaient déjà fort avancées à la fin de l'époque coloniale au moment où l'économie capitaliste moderne allait révéler ses effets pervers et faire douter de sa capacité à offrir des perspectives meilleures pour l'économie et les sociétés oasisiennes.

un secteur moderne bloqué ;

• Toute la logique du secteur dattier moderne se trouva ébranlée, dans les années 50, par le renversement de la conjoncture internationale et les difficultés croissantes dans l'exportation des dattes D.N.. La jeune industrie dattière qui se développa à partir de 1946, se heurta rapidement à des entraves sérieuses qui allaient entraîner son déclin brutal.

par la concurrence

La concurrence de l'industrie marseillaise était fatale à l'industrie dattière tunisienne. Celle-ci était handicapée par des frais de transport et d'emballage élevés. Les délais d'acheminement de la datte vers les ports européens étaient trop longs. Ils dépassaient parfois un mois pour rejoindre le port de Londres, en l'absence d'une ligne maritime directe. Les dattes tunisiennes arrivaient ainsi en retard pour être commercialisées avant les fêtes de fin d'année, période la plus propice pour les

ventes. Les marseillais avaient l'avantage de disposer de circuits de distribution appropriés, de réseaux de clientèles, des capacités de stockage importantes. Il se sont également imposés sur le marché européen par leur publicité qui a familiarisé le consommateur européen au produit fini marseillais (KEROUEDAN, 1949 ; SECONDI, 1954).

par une conjoncture internationale

La jeune industrie dattière tunisienne a également subi une conjoncture internationale difficile après la 2^{ème} guerre mondiale : fermeture des marchés des pays de l'Est, adoption de politiques protectionniste par la plupart des pays industrialisés à l'exception de la Grande Bretagne, la Suisse et la Belgique. Cette mauvaise conjoncture internationale coïncidait avec l'entrée en production de nouvelles palmeraies. Il s'est créé ainsi un déséquilibre entre l'offre et la demande. La crise se repercuta sur tout le secteur dattier.

entraînant la chute des prix

Au niveau de la production les paysans subirent les effets de la crise par la chute des prix de vente de 30 %. L'industrie dattière déclina brutalement. En 1953, seules 3 unités de conditionnement et de traitement survécurent à la crise. L'emploi dans ces unités était réduit à 300 postes. Les exportations de dattes conditionnées allaient chuter et retrouver le niveau d'avant 1946 : 375 t. Ainsi la nouvelle économie dattière capitaliste et extravertie annonçait ses risques et ses limites mais l'économie dattière traditionnelle polyvalente était trop déstructurée, désorganisée et déstabilisée pour pouvoir de nouveau inspirer confiance. La Tunisie indépendante hérita de cette situation de crise et de ce dualisme agraire. Pendant deux décennies le secteur dattier évolua sous le poids de cet héritage et n'échappa pas à la logique de l'économie dattière capitaliste.

un organisme national prend en main le secteur dattier

• En 1962, la STIL (Société Tunisienne d'Industrie Laitière) fut chargée de la gestion des anciens domaines coloniaux au Jérid et Nefzaoua. L'Etat lui octroya également le monopole de la commercialisation des dattes en Tunisie et à l'étranger. Les choix s'étant orientés, au niveau national, vers le dirigisme et la collectivisation, il s'agissait de préserver le flux de devises provenant de l'exportation des dattes D.N. ainsi que de s'assurer l'accumulation capitaliste nécessaire à l'industrialisation et à la réalisation des divers projets de l'Etat.

agissant comme une société agro alimentaire

Au cours des années 60, la STIL bénéficie de tous les avantages : accès aux crédits, emploi massif de main d'œuvre avec des salaires très bas, d'énormes disponibilités en eau d'irrigation, création de palmeraies modernes plantées exclusivement en D.N., achat des dattes dans les régions productives à bas prix, revalorisation des dattes dans son usine de conditionnement à Tunis. Ainsi la STIL se constitua en véritable société agroalimentaire qui contrôla l'ensemble de la filière lui permettant de réduire ses coûts de production et d'accumuler d'énormes profits. Elle ne tarda pas à diversifier ses activités dans des secteurs prometteurs : élevage, hôtellerie (le Sahara Palace à Nefta), commerce de détail (chaîne de Magasins Généraux), import-export, etc.

de type monopole capitaliste

La STIL continua donc la même logique du secteur dattier colonial : accumulation de profits, rentabilisation maximum des capitaux investis, orientation de l'économie dattière vers l'exportation ; les conséquences de ces choix eurent, dans leur ensemble, des répercussions négatives sur la société et l'économie oasiennes des régions concernées : concurrence pour l'eau et la main d'œuvre, achat des dattes à des prix très bas, vente des rejets à prix élevés, faible impact sur le plan de la vulgarisation des nouvelles méthodes de production. Ce géant du secteur dattier souleva au début des années 70 contestations et critiques (l'Action, 1971). La fin de la collectivisation et le retour au libéralisme était inconcevable avec le maintien du monopole de la STIL sur la commercialisation, le conditionnement et l'exportation. La société elle-même devenue semi-étatique verra la participation du secteur privé augmenter et poursuivre sa logique d'expansion capitaliste.

Le secteur dattier devra se développer désormais dans un contexte libéral mais l'Etat devra se charger de résoudre les problèmes des producteurs et préparer l'avenir du secteur. A partir du milieu des années 70, la libéralisation de la commercialisation, le redémarrage de l'industrie de conditionnement, la préparation du plan directeur des eaux du Sud, l'instauration d'organismes d'encadrement et de recherche (GID, CRDA, offices) imprègnèrent une nouvelle dynamique au secteur et c'est à partir de 1980 que commença véritablement une nouvelle phase d'expansion du secteur dattier.

3. Extension spectaculaire des palmeraies et hégémonie de la variété D.N.

une politique étatique précise de développement des oasis :

L'Etat a joué un rôle primordial dans la nouvelle phase d'expansion du secteur dattier, par les nouvelles orientations de la politique économique mais aussi par l'élaboration d'un Plan directeur des eaux du Sud (PDES) en 1976 et son application à partir de 1980. Sur le plan agricole le PDES s'est fixé deux objectifs majeurs : la rénovation des anciennes oasis et la création de nouvelles oasis.

rénover

La rénovation consiste dans le comblement du déficit en eau, la réalisation de réseaux d'irrigation qui remplacent les réseaux de seguias en terre ou les vieux réseaux en dur existants, la reconversion agricole axée sur l'arrachage des vieux palmiers à faible valeur marchande et leur remplacement par les D.N.. Cette sauvegarde concerne 129 oasis d'une superficie globale de 20.000 ha.

créer ;

La création de nouvelles oasis est programmée en fonction des disponibilités en eau et en sol sur 8000 ha, principalement au Jérid et au Nefzaoua. Cette action est destinée à fournir de nouveaux postes d'emploi, à accroître la production des dattes exportables et à contribuer au développement régional. Parmi ces créations citons en particulier : l'oasis lhn Chabbat (1000 ha) et les oasis de Régim Maatoug (2300 ha).

**mais aussi
développement
exploitations privées**

Des privés se sont également mis à planter des D.N. dans tout le sud-ouest de Tameghza à El Guettar et de Dghoumes à Régim Maatoug, partout où les disponibilités en eau ainsi que les conditions climatiques et édaphiques le permettent. Ces privés exploitent l'eau des nouveaux forages réalisés par l'Etat. Les agriculteurs creusent parfois leurs propres forages lorsqu'ils sont à leur portée technique et financière : c'est le cas de Nefzaoua méridional entre Douz - Jemna et El Faouar où près de 1000 ha ont été ainsi plantés. Parfois il suffisait de creuser un puit de surface et de l'équiper en moto-pompe pour disposer de l'eau d'irrigation nécessaire à l'extension, surtout à la lisière des anciennes oasis.

Ces extensions spectaculaires et parfois anarchiques permettent difficilement de connaître l'effectif réel des palmiers et leur répartition par âge, variété et région. Depuis 1976 (1^{ère} enquête oasis réalisée par le Ministère de l'Agriculture et le GID) nous ne disposons que d'estimations très approximatives.

Fig. 4 — Evolution des effectifs de palmiers par variété et par gouvernorat entre 1976 et 1986 (en milliers)

Gouvernorats	1976			1986		
	D.N.	Autres	Total	D.N.	Autres	Total
• Tozeur	512,1	428,5	940,6	656	476,5	1132,5
• Kébili	449,5	326,7	776,2	665	327	992
• Gabès	1,8	342,7	344,5	2,5	342	344,5
• Gafsa	40,9	79,4	120,3	52	68	120
• Médenine	-	45,9	45,9	-	46,5	46,5
Total	1004,3	1223,2	2227,5	1375,5	1260	2635,5

Source : Enquêtes oasis - GID

**développement
spectaculaire
du Sud Tunisie**

En une dizaine d'années l'effectif total des palmiers dans le Sud Tunisien a augmenté de 18 %. Le plus fort taux d'accroissement est enregistré dans le Nefzaoua (28 %) et le Jérid (20 %) alors que dans les autres régions l'effectif total stagne à cause des rénovations et des extensions urbaines au dépens de la palmeraie.

Vers l'an 2000, au rythme actuel des plantations, l'effectif total des palmiers atteindra probablement 3 millions et demi dont près de 65 % en D.N..

**dont 60 %
de DN**

L'importance croissante de la D.N. apparaît également dans les statistiques de la production. Les dattes D.N. représentent aujourd'hui plus de 60 % de la production dattière alors qu'elle ne représentaient que 14 % en 1939, 19 % en 1956 et 38 % en 1974. Ces pourcentages plus élevés de la D.N. dans la production que dans l'effectif des palmiers s'expliquent par une productivité plus élevée.

La production totale des dattes reste fluctuante, également difficile à estimer, mais dans l'ensemble et sur une longue période 1938 - 1989 on constate un accroissement sensible surtout au cours des deux dernières décennies .

et une augmentation importante de la production dattière

En effet la moyenne annuelle de la production au cours de 5 décennies a augmenté :

1940 - 1949	1950 - 1959	1960 - 1969	1970 - 1979	1980 - 1989
26.200 t	37.800 t	38.400 t	49.400 t	67.200 t

qui pose un problème de filière "datte" moderne

L'entrée en production des nouvelles palmeraies, l'achèvement des projets de création et de rénovation permettra à la Tunisie d'atteindre probablement une production de 100.000 T de dattes à la fin de ce siècle, dont 70 % en D.N. . Ce développement spectaculaire du secteur dattier impose déjà à tous les intervenants : producteurs, commerçants, conditionneurs, exportateurs ainsi que chercheurs et planificateurs des défis qu'ils importent d'identifier et de relever. L'économie dattière s'est déjà profondément transformée pour marquer l'avenir du secteur dans son ensemble.

II — LES TRANSFORMATIONS DE L'ECONOMIE DATTIERE

1. La libéralisation de la commercialisation

multiplication des industries de conditionnement

Jusqu'en 1963, la commercialisation des dattes était libre. Par la suite la STIL la monopolisa, jusqu'en 1969, pour la commercialisation intérieure. Elle resta cependant le seul exportateur, jusqu'en 1974, date à laquelle s'est créée une deuxième société de conditionnement et d'exportation. Depuis, les sociétés de conditionnement et d'exportation se sont multipliées, mais la STIL demeure le premier producteur, commerçant, conditionneur et exportateur. La STIL s'est scindée en 3 sociétés spécialisées, l'une d'elle la SODAD, se spécialise dans les activités liées à la datte.

des commerçants-collecteurs libres achètent sur pied

La vente des dattes au niveau de la production se fait essentiellement par «Khdara» (vente sur pied). 70 à 80 % des exploitants vendent leur récolte de cette manière. Le métier de commerçant - collecteur des dattes n'exige aucune condition, il est totalement libre. Ces commerçants peuvent être des agriculteurs qui achètent des dattes en vue de les écouler avec leur propre récolte. Ils peuvent être de simples intermédiaires achetant pour le compte d'autres personnes : grossistes, conditionneurs ou exportateurs. Généralement ceux-ci leur avancent les capitaux nécessaires à l'achat des récoltes.

sans respecter la qualité de la datte

La libéralisation de la commercialisation a permis la création de nombreux emplois, cependant ce mode de commercialisation dominant ne manque pas d'inconvénients et d'effets désastreux ; tout d'abord sur la qualité de la datte. La plupart des commerçants ne sont pas convenablement équipés pour collecter, emmagasiner et transporter les dattes dans de bonnes conditions.

ni les principes de la commercialisation

Sur le plan financier, le commerce des dattes n'est pas sans risques. Il peut même entraîner la faillite pour plusieurs raisons : une mauvaise estimation de la récolte au début de la campagne, les dattes n'étant pas entièrement mûres ; la variation des prix et de la qualité des dattes entre le début et la fin de la campagne. Des pluies peuvent causer des dégâts à la récolte, compromettre sa qualité et sa quantité ou encore rendre les pistes et les exploitations inaccessibles et retarder ainsi la commercialisation.

avec des risques de pertes

La plupart de ces risques sont supportés par les commerçants-collecteurs, même dans le cas où ils travaillent pour le compte d'un grossiste ou d'un conditionneur. Ceux-ci réceptionnent la récolte au quintal et à un prix qui tient compte de la qualité et des cours en vigueur ; or entre temps, avant la livraison, les dattes peuvent subir des dégâts, ou ne pas atteindre les quantités estimées au départ ou subir une chute de prix ; les commerçants, dans le souci de réduire leurs pertes, mettent sur le marché un produit de mauvaise qualité qui ne correspond pas aux prix affichés.

et les effets des spéculations.

D'un autre côté, la libéralisation de la commercialisation des dattes et l'absence de réglementation laisse libre court aux spéculations sur les prix dont l'agriculteur et le consommateur font les frais. Dans la conjoncture actuelle, l'accroissement de la demande sur les dattes n'incite ni les producteurs, ni les commerçants à améliorer la qualité des dattes.

Des prix fixés par l'état

Au cours du monopole de la STIL les prix ont même engendré une baisse (50 %), entre 60 - 69 ils n'ont augmenté que de 25 % puis ont enregistré un accroissement sensible. A partir de la campagne 1974 - 75, l'Etat fixe le prix des D.N. de qualité moyenne en tenant compte des coûts de production et des marges bénéficiaires des différents intervenants.

Trois prix sont fixés :

- **Un prix minimum à la production** : destiné à protéger le producteur.
- **Un prix plafond de cessation au public** : destiné à protéger le consommateur, mais il n'est plus fixé à partir de la campagne 1983 - 84. (1)
- **Un prix minimum à l'exportation** : ce sont pratiquement les exportateurs qui décident au sein de leur organisation interprofessionnelle du niveau de cette fixation en tenant compte essentiellement des données du marché français.

L'évolution du prix minimum à la production a enregistré un accroissement sensible reflétant l'évolution générale du marché.

Campagnes	D.N. branchées	D.N. marchand (vrac)
1974 - 75	0,250 D le kg	0,200 D le kg
1984 - 85	0,700 D le kg	0,600 D le kg
1988 - 89	1,100 D le kg	1,000 D le kg

mais
pas toujours
appliqués
par les
commerçants

Les prix pratiqués par les commerçants diffèrent sensiblement des prix fixés par l'Etat. Au cours de la campagne 74 - 75 à Tozeur, le prix réel était inférieur au prix minimum (0,100 D le kg au lieu de 0,200 D le kg). Au cours des dernières campagnes les prix étaient généralement supérieurs aux prix planchers. Cependant, dans les petites oasis de montagne (Midès, Tameghza, Aïn El Kerma) éloignées des grands centres de collecte, les prix pratiqués sont inférieurs au prix minimum (0,800 D le kg au lieu de 1,000 D le kg au cours de la campagne 1988 - 89) ; les commerçants profitent encore de l'isolement de ces palmeraies bien que leurs dattes soient de qualité supérieure à celle des dattes du Jérid et Nefzaoua.

Les prix des dattes ayant progressé, l'autoconsommation a baissé dans toutes les régions productrices de dattes (BECHRAOUI, 1980 ; KASSAH, 1986) et rend la datte hors de portée du consommateur moyen .

2. L'expansion rapide de l'industrie dattière

L'industrie de la datte joue un rôle fondamental dans la revalorisation du produit et l'augmentation de sa valeur marchande surtout à l'exportation.

L'industrie de conditionnement concerne l'ensemble des opérations effectuées après la cueillette et destinées à présenter un produit fini prêt à être consommé. Ces opérations sont : la désinsectisation, le triage et le lavage éventuel, l'humidification et/ou le séchage, l'enrobage éventuel par du sirop, la mise en caisse ou en boîte, l'entreposage frigorifique.

Sur le plan commercial le terme «conditionnées» est réservé aux seules dattes ayant subi un traitement par la chaleur (vapeur ou courant d'air chaud) dans le but d'ajuster leur teneur en eau et de tuer les différents germes responsables de la fermentation. Les autres dattes sont appelées «naturelles».

une industrie
manuelle féminine

L'industrie dattière est faiblement mécanisée. Elle emploie une main d'œuvre nombreuse surtout pour le triage et l'emballage (entre 100 et 150 emplois par unité de conditionnement). Cette main d'œuvre est en majorité féminine et employée pendant une saison de 4 à 6 mois.

dans les pays
producteurs

Avec l'accroissement des coûts de main d'œuvre, l'industrie dattière s'est progressivement développée dans les pays producteurs, devenant peu rentable dans les pays consommateurs. Ainsi l'industrie de conditionnement des dattes s'intègre parfaitement dans la nouvelle division internationale du travail entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Il existe aujourd'hui en Tunisie une vingtaine d'unités de conditionnement de dattes qui se répartissent entre les régions de production, les grands centres industriels (Tunis - Sfax) et le Cap Bon bien doté en industries agroalimentaires qui traitent d'autres produits que les dattes. La plupart de ces usines ont été construites au cours de la décennie actuelle. D'autres usines sont en projet ou en construction et bénéficient de facilités de crédits et d'encouragement à l'industrialisation.

1. La vente au détail reste régie par l'arrêté du 28/6/57 fixant les marges bénéficiaires appliquées aux fruits et légumes.

adaptée
aux
produits

Elles sont toutes dotées d'équipements nécessaires pour produire les différentes catégories de dattes suivant l'exigence du marché international. La capacité actuelle de conditionnement est de l'ordre de 25 à 30.000 t. Elle est loin encore d'absorber toute la production mais elle influence énormément le marché.

Les usines sont également équipées en frigorifiques pour conserver la datte et l'écouler en fonction de la demande du marché national et international (fêtes de fin d'année pour les pays européens, ramadan pour les pays musulmans). La capacité d'entreposage des dattes a évolué considérablement mais elle reste insuffisante. Les besoins théoriques sont de l'ordre de 60 à 80.000 m³, alors que la capacité existante ne dépasse pas 20.000 m³.

mais pas
assez diversifiée

D'un autre côté la transformation de la datte a peu progressé. Plusieurs dérivés et sous-produits peuvent être tirés de la datte (pâte, alcool, conserve, aliment pour le bétail). Pour être commercialisable, ces produits doivent avoir des coûts de production assez bas, ce qui n'est pas le cas pour le moment et nécessite un effort de recherche et une coordination entre les différents intéressés.

Malgré ces lacunes l'industrie a profité pleinement à l'exportation. Elle a contribué à l'accroissement rapide des exportations de dattes en valeur et en volume. Les dattes conditionnées représentent désormais plus de la moitié de la quantité des dattes exportées, alors qu'elles ne représentaient que le 1/4 de ces exportations au cours de la campagne 1974 - 75.

3. Renforcement de la position de la Tunisie sur le marché mondial de la datte

une évolution
positive
des exportations

En 1987 et selon les statistiques de la FAO, la Tunisie est devenue pour la première fois, 1^{er} exportateur de dattes dans le monde. La valeur de ses exportations a dépassé celle de l'Irak. Les exportations des dattes ont évolué rapidement en valeur et en volume (fig. 5) ; la part des exportations dans la production totale a également augmenté enregistrant un rythme d'accroissement plus élevé que celui de la production, le marché extérieur étant devenu plus avantageux que le marché intérieur. Les autres produits du secteur irrigué ont vu par contre leur production augmenter plus rapidement que leur exportation.

Fig. 5 — Evolution de la moyenne annuelle (en tonne) des exportations et de leur part dans la production

Période	Production	Exportation	E / P
1960 - 69	38.400	3408	9 %
1970 - 79	49.400	5914	12 %
1980 - 89	67.200	13755	20 %

Source : élaboration personnelle à partir des statistiques du Ministère de l'Agriculture

renchérie
par le
conditionnement.

Les exportations de dattes restent cependant fluctuantes en valeur et en volume corrélativement à la fluctuation de la production. La valeur des exportations de dattes a enregistré un accroissement plus rapide que celui du volume exporté, dû à la part de plus en plus élevée des dattes revalorisées par le conditionnement mais aussi à l'inflation et à la dévaluation du dinar.

Dans l'ensemble des exportations agricoles et alimentaires la part des exportations de dattes a également progressé. Entre 1982 et 1987, la contribution des dattes est passée de 8,6 % à 14 %. Ce rythme d'accroissement n'est dépassé que par les produits de la pêche qui sont passés de 14 % à 30 %, alors que la contribution de l'huile d'olive déclinait de 57 % à 30 % du total de la valeur des exportations agricoles et alimentaires.

Fig. 6 — Principaux pays exportateurs de dattes en 1987

PAYS	Quantité		Valeur		Valeur de la tonne en dollars
	en tonnes	%	en 1000 \$	%	
Monde	194322	100	149846	100	771
Tunisie	15763	8,1	38252	25,5	2426
Irak	80000	41,1	34000	22,7	425
France	5184	2,6	16706	11,1	3222
Arabie Séoudite	26000	13,4	8500	5,7	326
Etats-Unis	4110	2,1	8306	5,5	2020
Pakistan	19480	10,0	8169	5,4	419

Source : FAO. Annuaire Commerce vol : 41

une place importante

sur le marché mondial

en partie due à la guerre de l'Irak

Sur le plan international la Tunisie est un petit producteur de dattes (fig. 6). Elle se situe au 10^{ème} rang avec une production inférieure à 3 % du total mondial. Cependant la valeur de ses exportations a atteint 38 millions de dollars en 1987 soit 25 % de la valeur totale des exportations mondiales pour un tonnage exporté qui ne représente que 8 % du tonnage mondial et la place au 4^{ème} rang. Cette situation reflète la haute valeur marchande de la dattes tunisienne exportée. Cette valeur dépasse celle des autres pays producteurs de dattes D.N. (Algérie, Etats-Unis) mais elle reste inférieure à celle de la France.

La position actuelle de la Tunisie sur le marché mondial de la dattes est due aux effets de la guerre sur l'économie dattière du plus grand producteur mondial des dattes, l'Irak. Elle est due également à la baisse de l'offre sur le marché mondial malgré un accroissement de la production mondiale dans son ensemble. (fig. 7)

Fig. 7 — Evolution de la production et des exportations mondiales de dattes (moyenne annuelle en 1000 t).

Période	Production	Exportation	E / P
1970-75	2.201	361,6	16,4 %
1979-81	2.664	269,4	10,1 %
1985-87	2.876	223,3	7,7 %

Source : élaboration personnelle à partir des statistiques de la FAO

et à une diminution de l'offre mondiale.

La situation actuelle est le résultat du recul de la production dans des pays traditionnellement exportateurs (Algérie, Maroc, Soudan, Irak) mais aussi de l'accroissement de la consommation intérieure et du recul des exportations (Irak, Algérie, Soudan, Iran, Etats-Unis). Ainsi la conjoncture actuelle est nettement en faveur de la Tunisie et l'avenir du secteur dattier semble être assuré. Toutefois un effort de revalorisation de la dattes sur le plan de la qualité et du conditionnement pourrait encore améliorer le score de la Tunisie. Les dattes françaises se vendent encore mieux que celles de la Tunisie. D'ailleurs celles-ci proviennent en grande partie de la Tunisie.

l'importateur privilégié est la France

La France demeure le premier importateur de dattes tunisiennes et la Tunisie son premier fournisseur. Les facilités de transport maritime entre Tunis et Marseille, une longue tradition d'échanges héritée de l'époque coloniale, la puissance du réseau commercial des conditionneurs marseillais dans toute l'Europe assurent à Marseille le rôle de point de passage obligé et plaque tournante dans le commerce européen de la dattes.

La France importe 70 à 80 % des dattes tunisiennes exportées. L'Italie occupe la seconde place avec près de 12 %. Ces deux pays importent des dattes conditionnées mais également des dattes marchand qui sont conditionnées dans leurs propres usines.

Les autres pays européens (Grande Bretagne, R.F.A., Espagne, Belgique, Suisse...) importent très peu de la Tunisie, les quantités exportées sont très variables d'une année à une autre.

La Tunisie commence également à diversifier ses exportations vers les pays arabes du Golfe, les dattes tunisiennes y sont fort appréciées, mais le plus grand handicap est le coût du transport puisque c'est l'avion qui est utilisé. De même à partir de la campagne 83-84, des quantités croissantes de dattes communes sont exportées vers les Etats-Unis 14 t en 1983-84, 93 t en 1988 - 89.

mais les exigences deviennent contraignantes

Les exportations tunisiennes, surtout vers l'Europe, rencontrent de plus en plus d'exigences et de restrictions. Certaines exigences sont d'ordre commercial et liées à la période de vente - les conditionneurs doivent avoir une capacité d'entreposage suffisante pour pouvoir mettre sur le marché des quantités suffisantes dès le mois de septembre pendant lequel les grands centres de distribution commencent à s'approvisionner. Le pourcentage de dattes conditionnées doit encore augmenter puisque le consommateur européen les préfère emballées dans des colis inférieurs à 1 kg.

D'autres restrictions sont d'ordre qualitatif. Il existe actuellement une tendance vers la normalisation des dattes importées dans les pays européens. Des commissions s'attachent à l'élaboration de ces normes telles que le degré de tolérance de la contamination des dattes par des insectes ou des acariens ou le degré d'humidité maximum toléré.

L'adoption par ces commissions de seuils de tolérance très bas pourrait nuire aux exportations tunisiennes. En effet il est encore impossible dans l'état actuel du secteur de réduire à néant la présence d'insectes ou d'acariens dans les dattes ou de descendre à des taux d'humidité inférieurs à 26 %.

CONCLUSION

Quelles perspectives pour le secteur dattier ?

Dans son ensemble l'expansion du secteur dattier est l'aboutissement d'une longue évolution qui a consacré l'hégémonie d'une économie dattière capitaliste et extravertie ; les projets en cours, réalisés dans le cadre du P.D.E.S. renforcent encore l'évolution du secteur vers une plus grande intégration au marché international, vers une plus grande extraversion de l'économie oasienne et de l'économie régionale dans son ensemble.

Nous avons essayé de montrer l'étroite interdépendance qui existe entre les différentes composantes de la filière. Avec l'extraversion très poussée, des changements à l'amont ou à l'aval s'amplifieront et se répercuteront sur l'ensemble de la filière avec une plus grande acuité.

Dans l'avenir est-il possible de s'assurer de l'écoulement continu de la production sur les marchés internationaux ? Un renversement de la conjoncture est-il possible ? La crise d'après-guerre est-elle exceptionnelle et jamais renouvelable ? De même au niveau de la production peut-on assurer une production soutenue et de qualité commercialisable ? Les palmeraies tunisiennes peuvent-elles résister au Bayoud (Fursarium) qui a contaminé progressivement toutes les palmeraies marocaines et la moitié des palmeraies algériennes ?

La réponse à ces questions, pour être objective, doit être nuancée et tenir compte des acquis ainsi que des contraintes qui pèsent encore sur le secteur à tous les niveaux.

a) **Au niveau de la production** : le P.D.E.S. représente certainement une étape importante dans l'aménagement rationnel de l'espace. Il n'a pas échappé cependant aux inconvénients d'une approche technicienne et verticale, limitant les problèmes des oasis à celui de l'eau et réduisant les besoins des oasis à la reconversion conçue comme une intégration à l'économie capitaliste. Le problème social n'a pas été abordé (Khemassat, mode de faire valoir, emploi agricole). Une occasion a été manquée de réformer les structures foncières : apurement foncier et allègement de la charge sociale des anciennes oasis. Les producteurs restent désunis et leurs associations (Associations d'intérêt collectif, A.I.C.) marginalisées. L'eau elle-même, reste peu valorisée et les productions vivrières insuffisantes.

b) **Au niveau de la commercialisation** : la libéralisation de la commercialisation a certainement libéré des énergies et fourni des sources de revenus et des emplois. Pourtant, par certains aspects, elle peut être assimilée à de l'anarchie. La qualité de la datte commercialisée est loin d'être satisfaisante surtout à cause des conditions de cueillette, transport et emmagasinage. Les profits tirés de la vente ne sont pas équitablement répartis, les risques non plus. La commercialisation demeure encore un maillon faible de la chaîne qu'il importe de restructurer sans étouffer les initiatives individuelles ou freiner l'élan né de l'émulation.

c) **Au niveau du conditionnement et de l'exportation** : les progrès enregistrés sont énormes, les résultats du commerce extérieur sont là pour le prouver. La répartition des revenus de l'exportation reste pourtant fortement inégalitaire. La rémunération du capital est de loin supérieure à celle de la force de travail. L'avenir du marché mondial de la datte demeure la plus grande inconnue malgré la conjoncture actuelle, nettement favorable à la Tunisie. La carte de la répartition géographique de la production ne cesse de se transformer ainsi que les flux d'échanges. La possibilité de restrictions qualitatives et/ou quantitatives à l'égard des exportations tunisiennes n'est pas à écarter.

Toutes ces considérations justifient la nécessité de maîtriser l'expansion du secteur dattier, de lui assurer un développement harmonieux qui profitera aux sociétés oasiennes, aux régions de production ainsi qu'à l'économie nationale. Les acquis dans le secteur ne sont pas négligeables, il est indispensable de les valoriser.

BIBLIOGRAPHIE

- ACTION**, 1971. Journal l'action. 24 février.
- ATTIA H.**, 1965. Modernisation agricole et structures sociales : exemple des oasis du Djérid. *R.T.S.S. N° 2 pp 59 - 79.*
- AUBRUN**, 1949. Le développement de l'industrie de conditionnement et de transformation de la datte et son stockage en Tunisie. in : *Bull. OTUS N° 30. pp 609 - 613.*
- BECHRAOUI A.**, 1980. La vie rurale dans les oasis de Gabès. *publ. univ. de Tunis. ENS - 301 p.*
- GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES DATTES GID** Rapports d'activités et statistiques depuis 1974.
- HENIA**, 1980. Le Grid, ses rapports avec le beylic de Tunis (1676 - 1840). *Publ. Univ. de Tunis.*
- KASSAH A.**, 1986. Mutations socio-économiques dans les oasis continentales du Jérid. *Th. 3^e cycle Géographie. Fac. des Lettres et Sc. Humaines, Tunis 249 p (en arabe).*
- KASSAH A.**, 1989. Sédentarisation des nomades et mise en valeur agricole : les Ghrib à Régim Maatoug. *Géog. et dev. N° 7.*
- KEROUEDAN A.**, 1949. Les importations de dattes en Grande Bretagne pendant la campagne 1948-49. in : *Bull. OTUS N° 26 Jr Août pp. 348 - 352.*
- LEPIDI J.**, 1950. La datte dans le monde. in : *Bull. éco. et social. de la Tunisie. N° 47. pp. 19 - 24.*
- PERENNES J.J.**, 1979. Structures agraires et décolonisation les oasis de l'Oued R'hir (Algérie). *Paris l'Harmattan. 372 p.*
- REVUE CONJONCTURE**, 1989. Min. de l'industrie et du commerce n° 133.
- SECONDI J.**, 1954. Le conditionnement de la datte, une industrie tunisienne déclinante. in : *Bull. éco. et social. de la Tunisie N° 84. pp 76 - 84.*
- TROUSSET P.**, 1974. Recherches sur le limes Tripolitanus du chott el Jérid à la frontière Tuniso-libyenne. *Paris : CNRS.*

Some aspects of the date economy in Tunisia. — A.KASSAH

Transformation of the date economy began during the colonial period with the birth of the export-orientated capitalist date sector. Following independence, the variety Deglet Nour and the export market were also promoted. The sector developed considerably in the 1970s when increased production, packing capacity and exports resulted in deep-seated changes in the oasis economy. In spite of its performance, the future of the sector is not assured.

Key words: oasis, date economy, date, production, sales, exports, history, capitalism, development policy, Tunisia

Algunos aspectos de la economía datilera en Túnez. — A. KASSAH

La transformación de la economía datilera se inició durante la época colonial con el establecimiento de un sector datilero capitalista orientado hacia la exportación. Después de la independencia, la selección se dirigió hacia la variedad DEGLAT NOUR (D.1) y hacia el mercado externo. A partir de los años setenta, se ve que el sector se ha desarrollado considerablemente: crecimiento de la producción, de la capacidad de empaque y de la exportación, que traen consigo cambios profundos de la economía del oasis. A pesar de sus logros, el futuro del sector sigue siendo incierto.

Palabras claves: Oasis - Economía datilera - Dátil - Producción - Transformación - Comercialización - Exportación - Historia capitalismo - política de desarrollo - Túnez.

الإقتصاد المرتكز على التمور بتونس . ع - القاصح

إنّ تحوّل الإقتصاد المرتكز على التمور بدأ منذ الفترة الإستعمارية ومع ولادة قطاع تمور رأسمالي متجه نحو التصدير. وبعد الإستقلال ميّزت الإختيارات صنف دقلة النور والسوق الخارجيّة. وعرف قطاع التمور تطورا هامّا إنطلاقا من سنوات 70 : زيادة الإنتاج ، زيادة طاقة التكييف والتصدير ممّا ألحق الإقتصاد الواحد تحولات عميقة. بالرغم من حصيلته يبقى مستقبل القطاع غير مضمون.

المفاتيح : واحدة - إقتصاد مرتكز على التمور - تمير - إنتاج - تحويل - إتجار - تصدير - تاريخ - رأسمالية سياسة التنمية.